

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

(11) N° de publication :
(A n'utiliser que pour les
commandes de reproduction).

2 508 782

A1

**DEMANDE
DE BREVET D'INVENTION**

(21)

N° 82 11500

(54) Présentoir.

(51) Classification internationale (Int. Cl. 3). A 47 F 5/08, 1/14, 10/02; B 65 D 5/52.

(22) Date de dépôt 30 juin 1982.

(33) (32) (31) Priorité revendiquée : RFA, 1^{er} juillet 1981, n° 81 19 267.3.

(41) Date de la mise à la disposition du
public de la demande B.O.P.I. — « Listes » n° 1 du 7-1-1983.

(71) Déposant : Société dite : SOCIETE DES PRODUITS NESTLE SA, résidant en Suisse.

(72) Invention de : Josef Huber.

(73) Titulaire : *Idem* (71)

(74) Mandataire : Rinuy, Santarelli,
14, av. de la Grande-Armée, 75017 Paris.

L'invention concerne un présentoir en forme de boîte constitué d'une feuille découpée et collée, muni de crochets de suspension, dans lequel les crochets sont constitués par des prolongements découpés de ses parois latérales.

- 5 Ce genre de présentoir est destiné à mettre en valeur de petits objets dans une zone de fort passage d'un magasin, par exemple près des caisses.

Il existe de tels présentoirs constitués d'une boîte en carton découpé, par exemple, avec des crochets en matière plastique rapportés, dont le montage augmente le prix de revient.

- 10 L'invention se propose d'éviter ce montage avec un présentoir en forme de boîte muni de crochets de suspension d'une seule pièce. Ce résultat est obtenu au moyen de crochets constitués par des prolongements des parois latérales, découpés dans une feuille de carton par exemple en même temps que le reste.

15 Dans une forme d'exécution préférée, la paroi postérieure présente des prolongements découpés en forme de crochets, repliés et collés avec les crochets prolongeant les parois latérales.

20 Dans une forme d'exécution avantageuse, les crochets sont rainurés parallèlement à la paroi postérieure pour faciliter le rabattement de ces crochets contre cette paroi ou contre les parois latérales pour le transport.

25 La figure unique représente, à titre d'exemple, une vue

perspective d'une forme d'exécution de l'invention.

Au dessin, une boîte en carton découpé se compose d'un fond 1 d'une pièce avec les parois latérales 2 et 3, la 5 paroi postérieure 4 et la paroi antérieure 5. Les pattes de fixation 6 sont également d'une pièce avec la paroi postérieure 4 et les pattes de fixation 7 d'une pièce * avec la paroi antérieure 5; ces pattes sont collées aux parois latérales 2, respectivement 3 et assurent la rigi- 10 dité de la boîte.

Des prolongements 8 découpés en forme de crochets, d'une seule pièce avec les parois latérales, sont collés avec des prolongements découpés 9 de même forme, d'une seule 15 pièce avec la paroi postérieure et repliés à l'équerre par rapport à cette dernière.

Les crochets de suspension sont ainsi formés de deux épaisseurs de carton.

20

Les crochets 8, respectivement 9 sont rainurés en 13 parallèlement à l'arête 10 de telle sorte qu'ils puissent être rabattus.

25 La paroi antérieure 5 est découpée et ouverte de manière à ne laisser que des bordures 11 et 12, afin de mieux montrer le contenu du présentoir et en faciliter l'accès.

REVENDICATIONS

1. Présentoir en forme de boîte constitué d'une feuille découpée et collée, muni de crochets de suspension, caractérisé par le fait que les crochets sont constitués 5 par des prolongements (8) découpés de ses parois latérales (2, 3).
2. Présentoir selon la revendication 1, caractérisé par le fait que la paroi postérieure (4) présente des prolongements (9) découpés en forme de crochets, repliés 10 et collés avec les crochets prolongeant les parois latérales.
3. Présentoir selon la revendication 1 ou 2, caractérisé par le fait que les crochets sont rainurés (13) pour faciliter leur rabattement.
- 15 4. Présentoir selon l'une des revendications 1 à 3, caractérisé par le fait que la paroi antérieure (5) est ouverte.

